

Dans leur livre *La révolution de la proximité, la France à 20 minutes*¹, Jean-Marc Benoît, Philippe Benoît et Daniel Pucci développent notamment l'idée selon laquelle la frontière entre villes et campagnes est repoussée de plus en plus loin sous l'effet d'une mobilité et d'une qualité de déplacement accrues. Selon eux, cela aurait pour conséquence une homogénéisation des modes de vie et des valeurs et la disparition progressive des spécificités des modes de vie ruraux. Ils écrivent ainsi:

« À l'encontre d'une idée bien ancrée selon laquelle l'exode rural n'aurait pas eu de fin, les campagnes françaises sont aujourd'hui davantage peuplées qu'au milieu des années soixante. Ce retour à la croissance démographique s'observe d'abord dans une sorte de troisième couronne urbaine, parmi les zones rurales que les chercheurs désignent comme étant "sous influence urbaine". Ceci peut être d'ailleurs analysé comme la prolongation du phénomène d'étalement urbain, l'anticipation de sa phase ultérieure avec l'absorption de nouvelles terres par une ville davantage dévoreuse d'espace que par le passé. Mais l'inversion démographique ne se limite pas à la suburbia, aux franges des grandes agglomérations. Au cours de la dernière décennie, des départements tels que la Creuse, la Corrèze ou l'Aveyron, pourtant sans moteur urbain significatif, ont renoué avec des soldes migratoires positifs. [] De nouveau, habiter à la ville ou à la campagne, apparaît peu déterminant du mode de vie, parce que l'univers rural est désormais largement englobé dans les cartes de "la France des 60 minutes" et plus encore dans celles de "la France des 90 minutes. »

Les résultats du premier tour des dernières élections présidentielles de 2002 incitent à nuancer cette idée d'une dilution presque achevée des communautés rurales dans une culture urbaine hégémonique. Le nombre important de suffrages (1,2 Millions) qui s'est porté au premier tour de l'élection sur une personnalité qui s'est exclusivement présentée comme le "candidat de la ruralité" et la géographie très particulière de ce vote, concentré pour l'essentiel dans des communes de moins de 2000 inscrits mérite attention. Il ne s'agit pas de présenter la performance élec-

torale de Jean Saint-Josse comme l'expression politique d'un monde rural encore sur-puissant car cette manifestation électorale révèle plutôt une société rurale sur la défensive et à l'assise territoriale et démographique rétrécie.

S'interroger sur la nature de cet électorat, son évolution, son comportement devrait nous apporter des éléments pour appréhender certaines formes du clivage urbain-rural.

I- L'ASSISE GÉOGRAPHIQUE DE SAINT-JOSSE À LA PRÉSIDENTIELLE : UN ÉLECTORAT ENRACINÉ EN MILIEU RURAL

1- Un parti à l'audience encore réduite mais disposant d'un véritable ancrage territorial

Les 4,2 % des suffrages obtenus au niveau national se répartissent très inégalement selon les régions et laissent ainsi apparaître une géographie particulière. Hormis la Somme et le Pas-de-Calais, l'essentiel des départements qui ont accordé les meilleurs scores au candidat de CPNT (Chasse, pêche, nature, tradition) sont situés à l'ouest d'une ligne Le Havre-Nice². Ce Grand Ouest abrite les principaux bastions du mouvement: Basse-Normandie, Aquitaine, Charente et arrière-pays méditerranéen. Au total, CPNT obtient plus de 6,5 % des suffrages dans 29 départements, de 4,5 à 6,5 % dans 24, de 2,5 à 4,5 % dans 26 et moins de 2,5 % seulement dans 15 départements. Le maximum de 12 % est atteint dans le département de la Somme.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'analyse par cantons révèle également une grande amplitude du score et une forte concentration spatiale du vote CPNT sur certains cantons.

² Le vote CPNT se dessine donc comme un négatif de la carte du vote FN, parti qui concentre lui ses scores élevés à l'est d'une ligne Le Havre-Valence-Perpignan, mais nous y reviendrons.

1- Éditions Belin 2002

Tab 1- Présidentielle 2002 : répartition du score de Jean Saint-Josse par canton

RÉSULTATS	NOMBRE DE CANTONS
Plus de 20 %	26
De 15 à 19,99 %	102
De 10 à 14,99 %	448
De 7,5 à 9,99 %	546
De 5 à 7,49 %	859
De 1 à 4,99 %	1 578
Moins de 1 %	319

Si Jean Saint-Josse ne franchit pas la barre des 1 % dans près de 319 cantons (quasiment tous urbains) et s'il se situe en deçà des 5 % dans 1 578 autres, il parvient tout de même à réaliser des performances très honorables dans un nombre non négligeable de cantons (15 % et plus dans près de 130 d'entre eux et plus de 10 % dans 576) et ce malgré un score national moyen atteignant à peine 4,2 %. On notera que l'électorat de candidats ayant obtenu un résultat national globalement similaire est comparativement plus réparti sur l'ensemble du territoire et que ni Bayrou, ni Madelin, ni Laguiller, Mamère ou Besancenot ne parviennent en conséquence à obtenir de scores significatifs dans un nombre aussi important de cantons.

Cette forte structuration géographique de l'électorat CPNT et sa concentration en certains points du territoire montre que CPNT dispose aujourd'hui d'un ancrage spatial bien spécifique et qu'il peut peser fortement localement.

Dans un travail collectif du laboratoire MTG-IDEES publié sur le site *Cybergéo*, la carte dite « des huit présidents »³ indiquant le candidat arrivé en tête dans chacun des cantons au soir du premier tour montre que Saint-Josse est premier dans 50 cantons, ce qui selon ce critère, le place en quatrième position nationale derrière Chirac, Le Pen et Jospin mais loin devant Bayrou, Chevènement, Hue ou Mégret. Par un effet classique « d'amitié locale » Saint-Josse arrive en tête dans des cantons situés autour de son fief personnel béarnais mais contrairement à Chevènement ou à Bayrou (qui ne règnent que sur une partie de leur département), il s'impose également dans des terroirs parfois très éloignés de ce lieu : vallée de la Garonne,

3- *La mosaïque politique de la France*. M. Bussi, P. Buléon, C. Colange, J. P. Gosset, J. Fourquet et S. Freire-Diaz. Article publié sur le site www.cybergeo-presse.fr.

Médoc et Pointe de Grave, Baie de Somme et tout un liseré de cantons situés dans l'arrière-pays méditerranéen (de l'arrière-pays biterrois à la région de Nyons et Forcalquier en passant par le Haut-Var et les Cévennes). Il est ainsi remarquable d'observer que malgré un score national n'excédant pas 5 %, Jean Saint-Josse dispose bel et bien d'une assise territoriale solide sur laquelle il parvient à devancer tous les autres candidats.

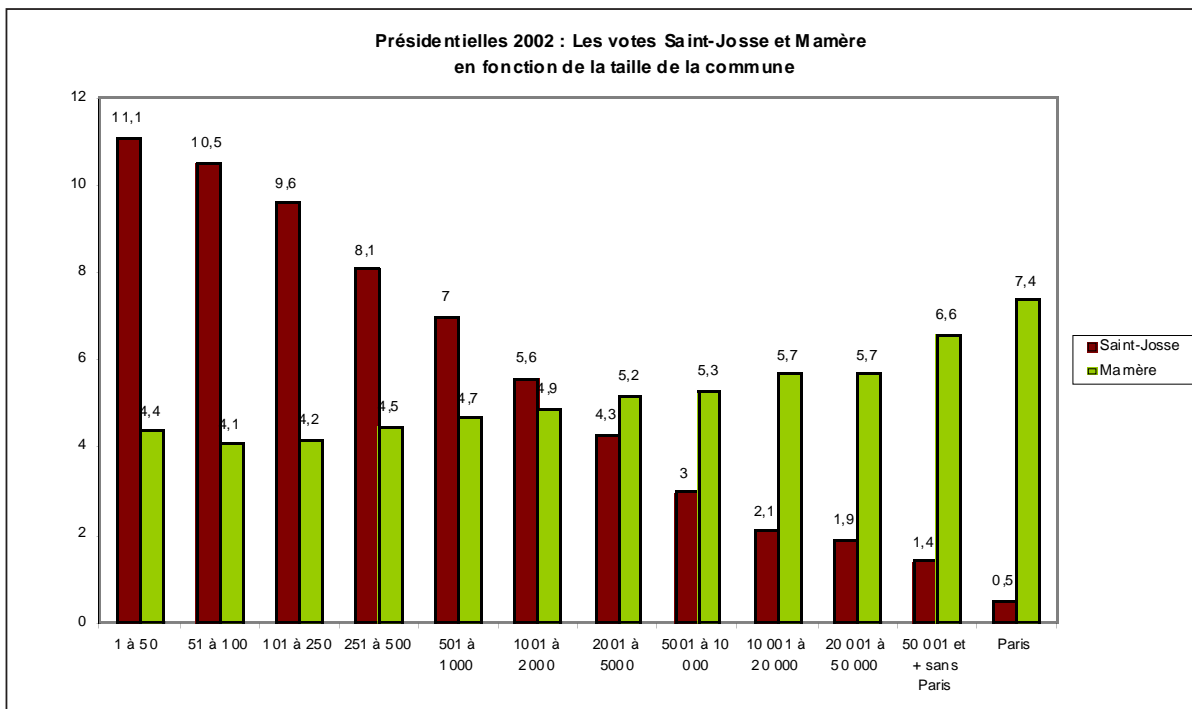
2- La géographie du vote CPNT comme négatif de la carte électorale des Verts

Certains auteurs avaient déjà souligné lors des Européennes de 1999 la forte complémentarité spatiale entre le vote CPNT émanant essentiellement des campagnes et le vote vert, principalement concentré dans les zones urbaines⁴. M. Bussi allait d'ailleurs jusqu'à parler à ce propos de l'émergence d'un nouveau clivage dans la structuration des votes, le clivage urbain/rural. Le graphique suivant montre que ce clivage géographique, entre des campagnes acquises à CPNT et des zones urbaines dans lesquelles le vote Mamère a enregistré ses meilleurs résultats, conserve toute sa pertinence pour l'analyse de la Présidentielle.

Dans chaque département, les agglomérations (notamment les préfectures, mais aussi des unités urbaines de taille plus modeste) apparaissent distinctement pendant qu'autour d'elles un halo marque l'influence significative de CPNT sur les cantons plus périphériques, le gradient vote Vert/vote CPNT étant relativement équilibré dans les espaces périurbains situés après la première couronne. On a bien là deux France bien différentes et deux cartes électorales assez complémentaires.

Dans le même ordre d'idée, on s'aperçoit que ces deux votes sont fonction de la taille de la commune, le vote pour le leader des chasseurs décroît linéairement avec l'augmentation du nombre d'habitants alors que le vote écologiste lui augmente. Preuve de la forte structuration spatiale du vote CPNT, le score de Saint-Josse dans l'ensemble des communes de moins de 100 électeurs (soit environ des communes de 140/150 habi-

4- J. FOURQUET (1999) « Analyse du vote CPNT dans les Pays-de-la-Loire aux élections européennes de 1999 », *Travaux et documents de l'UMR ESO, n° 11*; M. BUSSI ET L. RAVENEL « Ecologistes des villes, écologistes des champs. Analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et CPNT » *Revue électronique Cybergéo*. Novembre 2001



tants) atteint plus de 10 %, alors que ce vote est des plus marginaux à Paris (0,5 %). Le vote Vert, lui est mieux réparti puisqu'il dispose quand même d'un "stock" minimal de 4 % dans les plus petites communes pour finir à 7,4 % à Paris. Aucun autre vote ne paraît aussi étroitement corrélé à la taille de la commune, signe que le clivage urbain-rural se manifeste d'abord et avant tout dans l'opposition entre ces deux courants politiques.

Par ailleurs, on avait noté lors des Européennes de 1999 une autre relation entre l'implantation des Verts et le vote CPNT. Les leaders de ce parti n'avaient eu de cesse de dénoncer la responsabilité première des Verts dans le vote de la loi chasse et avaient fait des « écologistes des villes » leur cible prioritaire. Il semble en effet que la présence d'un député vert dans une circonscription ait contribué, dans un certain nombre de cas, à sti-

muler le vote en faveur de la liste CPNT, cette présence faisant l'effet d'un repoussoir. On constatait ainsi en 1999 un sur vote pour Saint-Josse dans des circonscriptions rurales détenues par les Verts (4^e circonscription de l'Eure-et-Loir, 4^e du Maine-et-Loire) ou dans certains cantons limitrophes.

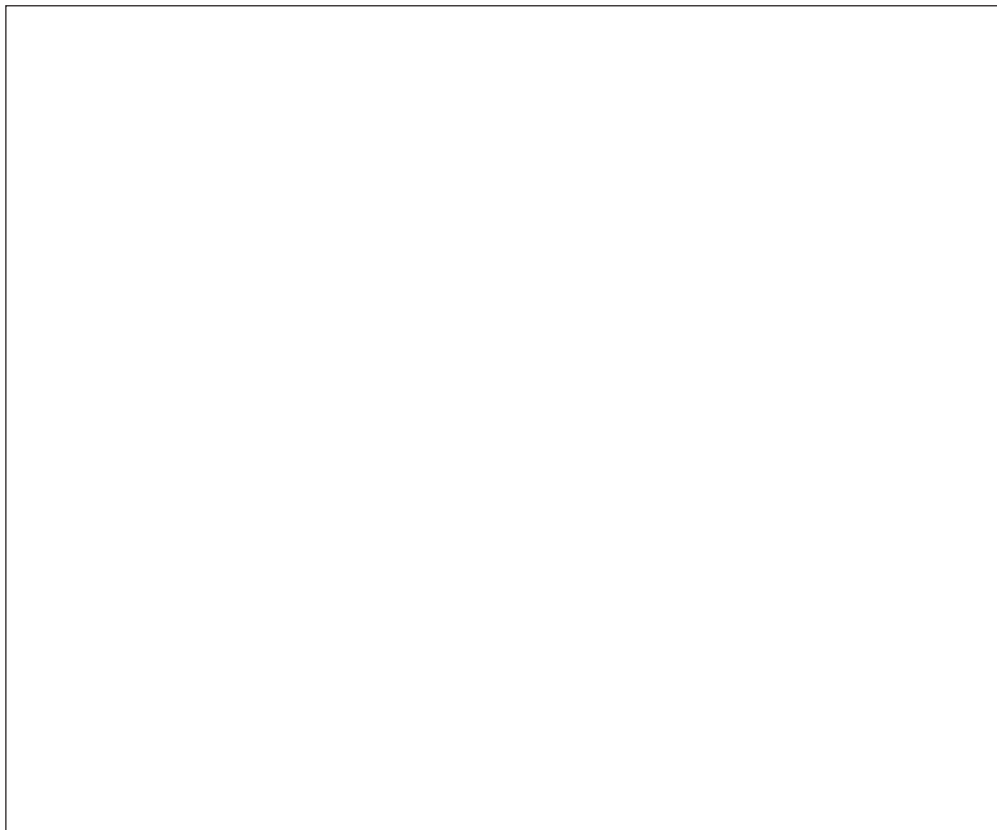
Le tableau ci-dessous montre que ce sur-vote dans des circonscriptions rurales détenues par un député vert s'est de nouveau produit à la présidentielle même si les scores ne sont plus aussi élevés.

II- DU PARTI DES CHASSEURS À CELUI DE LA RURALITÉ : RETOUR SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉLECTORAT CPNT ENTRE 1999 ET 2002

Si le candidat Saint-Josse a gagné le pari qu'il s'était fixé en obtenant le même nombre de voix que

	RÉSULTATS EUROPÉENNES		RÉSULTATS PRÉSIDENTIELLE	
	1999		2002	
4ème circonscription d'Eure-et-Loir				
Canton d'Orgères-en-Beauce	15,5 %		7,6 %	
Canton de Brou	14,6 %		10,4 %	
Canton de Janville	14 %		9,2 %	
Moyenne du département	9,2 %		5,3 %	
4ème circonscription du Maine-et-Loire				
Montreuil-Bellay	22 %		8,7 %	
Gennes	21 %		10,6 %	
Doué-la-Fontaine	19,5 %		8,9 %	
Moyenne du département	8,2 %		4,5 %	

lors des Européennes (1205000 de suffrages contre 1200000, trois ans plus tôt), cette apparente stabilité masque en fait des évolutions assez importantes dans la composition de cet électorat. Au plan territorial tout d'abord, si l'on considère le nombre de voix recueillies, on constate une progression de CPNT dans 55 départements et un recul dans 38. Ces mou-



vements répondent à des logiques géographiques assez claires.

1- Un recul en voix dans les fiefs côtiers du mouvement

Les reculs concernent pour l'essentiel les départements situés au nord de la Loire, les progressions, et notamment les plus conséquentes, étant quant à elles, principalement localisées dans la moitié sud du pays. Si l'on adopte une autre grille de lecture, on s'aperçoit que les reculs en voix se sont d'abord produits dans les bastions du mouvement. Ils sont particulièrement marqués dans cinq grandes régions: le bloc Nord-Pas-de-Calais/Picardie (-11 600 voix et -25 % dans la Somme, -9400 et -18 % dans le Nord, -8800 et -6 % dans le Pas-de-Calais), la Basse-Normandie (- 6200 et -23 % dans la Manche, -5200 et -19 % dans le Calvados), la Charente-Maritime et la Gironde (-4600 et -15 % en Charente-Maritime, -1 600 et -3 % en Gironde), l'Hérault (-4400 et -14 %) et dans le Sud de la Région Centre (-4000 et -22 % dans le Loiret, -1 800 et -14 % dans le Loir-et-Cher).

Or, c'est précisément dans ces départements pour la plupart côtiers que la liste Saint-Josse avait réalisé le plus de voix en 1999. La cartographie des résidus de la régression linéaire entre le nombre de bulletins de CPNT par département en 1999 et le nombre de permis de chasse

également par département apporte un éclairage intéressant.

Le taux de corrélation entre les deux variables est de 0,84, signe d'un fort lien statistique entre les deux séries⁵. Il ressort en outre que dans les départements côtiers, le vote en faveur de CPNT avait été supérieur à ce que l'on pouvait attendre en regard du nombre de permis de chasse délivrés. Ce phénomène s'explique par une sur-mobilisation des chasseurs de ces départements où la chasse aux gibiers d'eau est très pratiquée. On compte ainsi par exemple 11 500 chasseurs de gibiers d'eau sur 28000 chasseurs dans la Somme, 13000 sur 37000 dans le Pas-de-Calais, 8700 sur 20000 dans le Calvados et 8600 sur 20000 dans la Manche⁶. Or il faut se souvenir

5- On remarque d'ailleurs que la carte du vote CPNT en 1999 ressemble fortement à celle de la pratique de la chasse: présence significative dans le Sud-Ouest, les littoraux, la Sologne alors que les zones urbaines (Ile-de-France particulièrement) et l'Alsace-Moselle (régies par le droit allemand sur la chasse) sont nettement moins concernées.

6- M. FRAT « Les chasseurs rejettent en bloc les propositions du gouvernement », *Le Figaro* 19/12/2001. Il ressort également de cet article que les chasseurs de gibiers d'eau sont nombreux dans le Loir-et-Cher et dans le Loiret (9600 sur 24000 et 9000 sur 26000), cette présence s'explique par l'existence de vastes zones humides de marais et d'étangs. Or on constate, que dans ces deux départements terriens, le recul en voix de CPNT a été du même ordre que celui enregistré dans les départements côtiers.

en effet qu'à l'époque, le contentieux entre le gouvernement et l'Europe, d'une part et les chasseurs, d'autre part concernait principalement ce type de chasse : dates d'ouverture, tir de nuit, protection de certaines espèces. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la puissante Association Nationale des Chasseurs de Gibiers d'Eau (ANCGE) se soit retrouvée en première ligne et que ses adhérents de la Baie de Somme, de celle d'Isigny, des Charentes, du Médoc ou de l'Hérault aient constitué les plus actifs soutiens de la liste CPNT. À l'inverse, car sans doute moins concernés par ce vote sur enjeu très spécifique, les chasseurs d'autres régions (Massif Central par exemple) se mobilisèrent nettement moins pour Saint-Josse en 1999 car ils pratiquaient des chasses différentes.

Les reculs en voix observés lors de la présidentielle dans ces départements côtiers autorisent donc à penser que CPNT a perdu une partie de ces électeurs parmi les chasseurs de gibiers d'eau. À un niveau d'analyse plus fin, la cartographie des résultats par cantons dans certains de ces départements pousse au même constat. Ainsi dans la Manche par exemple, on s'aperçoit que les pertes sont d'autant plus importantes que l'on s'approche du littoral du Cotentin et notamment de la façade orientale (Baie d'Isigny, Val de Saire, etc.), soient les zones humides, de marais et de chasse côtière. On observe la même évolution en Charente-Maritime ou bien encore dans l'Hérault ⁷.

2- Une audience qui se réduit encore un peu davantage dans les zones urbaines

Parallèlement au repli dans les espaces de chasse aux gibiers d'eau, le cas de l'Hérault mais aussi celui du Pas-de-Calais par exemple indiquent que les zones urbanisées se sont également caractérisées par une baisse du nombre de suffrages en faveur de CPNT entre 1999 et 2002, faisant ainsi des villes de vraies terres de mission pour le mouvement. C'est le cas dans le bassin minier du

7- Dans le cas de la Somme, des évolutions contrastées ont eu lieu. Sous l'effet d'une participation électorale plus importante qu'aux Européennes, certains cantons de la Baie de Somme et du littoral ont vu le nombre de voix CPNT fortement progresser (+ 2 054 à Rue, + 1 868 à Saint-Valéry, + 1 312 à Friville-Escarbotin). Dans le même temps, à l'est du département et plus précisément dans la zone concernée par le projet du 3^e aéroport, CPNT a essuyé de très forts reculs (ces reculs en nombre de voix étant même les plus importants de toute la France) : - 840 à Nesle, - 1 415 à Chaulnes, - 1 467 à Moreuil, - 2 751 à Rosières-en-Santerre. Il semble qu'une bonne partie de ces électeurs aient préféré un vote Le Pen, plus radical pour exprimer leur mécontentement. On peut également s'interroger sur l'origine des très nombreuses voix s'étant portées dans cette zone pour Corinne Lepage (avocate des communes menacées).

Nord-Pas-de-Calais ou dans l'agglomération montpelliéraine mais plus généralement dans tout le reste du pays.

Notons par ailleurs que sur 319 cantons où CPNT a obtenu moins de 1 % à la présidentielle, quatre seulement ne sont pas urbains. Ce recul en milieu urbain a selon nous deux origines. On peut tout d'abord penser qu'en 1999, au vu des faibles effectifs, l'électorat des CPNT en milieu urbain était principalement constitué de chasseurs et que ces derniers avaient voté de manière catégorielle sur cet enjeu précis et beaucoup moins sur les autres thématiques développées par CPNT. La mise au second plan de la défense intransigeante de la chasse lors de la campagne de 2002 a sans doute détourné de Jean Saint-Josse les voix de certains chasseurs ne voyant plus en ce dernier le porte-drapeau qu'il avait pu être. Ce mouvement a été particulièrement visible dans les endroits où les chasseurs représentaient une part déterminante de l'électorat CPNT : gros bataillons de « sauvaginaires » et de chasseurs de gibiers d'eau dans les fiefs littoraux, d'une part et réseaux épars de chasseurs constituant l'essentiel du maigre électorat en agglomération, d'autre part.

À cela s'ajoute, dans les zones urbaines, un autre effet conjugué. Si la chasse n'est plus apparue comme étant au centre du discours de CPNT pendant la Présidentielle, c'est qu'elle a été remplacée par une thématique beaucoup moins sectorielle et beaucoup plus large à savoir la défense de la campagne et de la ruralité. Dans ces nombreux déplacements et meetings, Jean Saint-Josse a abondamment et avant tout parlé du maintien des services publics en zone rurale, d'aménagement du territoire et d'un nécessaire rééquilibrage au profit des campagnes ⁸. Dans ce contexte, on peut comprendre que des électeurs citadins de CPNT aient eu du mal à se reconnaître en celui qui était désormais présenté par les médias comme le « candidat de la ruralité » et non plus simplement comme le porte-parole des chasseurs et le pourfendeur de la technocratie bruxelloise.

3- Une progression dans de très nombreux territoires ruraux

Cette réorientation stratégique et sémantique n'est pas passée inaperçue non plus dans les campagnes. Lors des élections européennes de 1999, la liste Saint-Josse avait certes obtenu ses meilleurs résultats dans des zones rurales, mais la géographie de ce vote renvoyait très

8- cf. *Le Monde* du 25/03/2002

imparfaitement à la carte de la France rurale. Comme nous l'avons montré précédemment ce vote était à l'époque bien davantage indexé sur la pratique de la chasse et avant tout sur celle au gibier d'eau que sur le caractère rural du territoire concerné. Dans de nombreux espaces authentiquement ruraux, CPNT n'avait guère fait recette. La carte du vote Saint-Josse à la présidentielle ressemble cette fois davantage à celle de la France rurale. Si comme on l'a dit, CPNT a enregistré un recul dans bon nombre de départements où les chasseurs de gibier d'eau sont nombreux (départements côtiers principalement), il a renforcé son assise dans toute une série de départements à dominante rurale où il était jusque-là très mal implanté. Tout se passe comme si le choix d'un discours sur la « défense de la ruralité au sens large » avait permis au candidat de CPNT de gagner, dans de nombreuses zones non acquises, de nouveaux électeurs ruraux jusque-là insensibles à un propos trop étroitement focalisé sur les stricts problèmes cynégétiques⁹. C'est notamment le cas dans tout le Massif Central où les gains en voix par rapport à 1999 dépassent les 30 % dans le Cantal, l'Aveyron, la Lozère, le Lot ou bien encore l'Allier. Les gains en suffrages sont également supérieurs à 30 % dans les départements alpins situés à la frontière italienne (Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes) et dans quelques départements de l'Ouest (Vendée et Mayenne). Une progression, plus limitée, mais néanmoins réelle (entre 20 et 30 % d'électeurs supplémentaires) est aussi à souligner dans le Sud-Ouest (Pyrénées-Atlantiques, Gers, Lot-et-Garonne etc.). Et si l'on se place à un niveau d'analyse plus fin, on retrouve le même type d'évolution au niveau infra-départemental. Ainsi dans le cas déjà évoqué de l'Hérault, si des reculs sont enregistrés dans les cantons côtiers et urbains, on note que dans l'arrière-pays (biterrois notamment), CPNT recueille davantage de suffrages dans les cantons ruraux.

Cette conquête de nouveaux électeurs ruraux s'est faite principalement au détriment de la droite parlementaire. Certes, l'effet d'« amitié locale » a permis à Saint-Josse de faire progresser régionalement son audience dans le Sud-Ouest radical et socialiste (Landes, Gers, Haute-Garonne). On sait également que dans l'Aude par exemple, le leader de CPNT a su s'adjoindre de nom-

9- Nouveaux électeurs qui seraient venus remplacer la défection d'une partie de l'électorat chasseur dans les fiefs traditionnels du mouvement.

breuses voix dans les milieux des coopératives viticoles traditionnellement fidèles au PS, mais globalement c'est dans les campagnes de droite que Saint-Josse a davantage progressé. L'évolution de CPNT entre 1999-2002 se traduit spatialement par une zone de progression concentrée pour l'essentiel au sud de la Loire et centrée sur le Massif Central. Cette géographie n'est pas sans présenter des ressemblances tout d'abord avec celle du recul du score de Chirac entre 1995 et 2002. Comme nous l'avons montré avec Michel Bussi, J. Chirac a en effet vu son audience baisser sensiblement dans tous les cantons situés autour de la Corrèze qui constituent pourtant le principal fief du Président (la grande « Chiraquie »). Lebras y voit¹⁰ comme une réminiscence du poujadisme et met en relation le recul chiraquien avec la montée de Le Pen dans cette zone. Si cette dernière est indéniable dans ces départements nous pensons cependant qu'une bonne partie des voix perdues par Chirac par rapport à 1995 est venue grossir les rangs des électeurs du candidat de la ruralité.

Mais cette géographie ressemble également à celle de l'implantation de l'électorat qui s'était fixé sur la liste Pasqua/Villiers en 1999. Nous avons d'ailleurs déjà signalé la proximité existant entre l'électorat « chasseur » et celui des souverainistes et la situation de concurrence dans laquelle s'étaient retrouvées ces deux listes dans différents endroits¹¹. En l'absence d'une candidature souverainiste de droite à la présidentielle, cet électorat s'est trouvé en déshérence. Une fraction importante a opté pour le vote légitimiste de droite et a soutenu le Président sortant, une très faible minorité a rallié le Député-Maire de Belfort, la tendance la plus droitière est venue grossir les scores de l'extrême-droite, mais Saint-Josse a lui aussi également reçu une partie de cet « héritage » et notamment dans certaines zones rurales. C'est le cas dans la partie méridionale du Massif Central (Cantal, Aveyron, Haute-Loire, Lozère) qui avait voté majoritairement « non » lors de Maastricht et accordé de bons scores au tandem Pasqua/Villiers en 1999, en PACA (Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes et Var dans une moindre mesure) et dans les départements alpins eux aussi bien disposés à l'égard du souverainiste Pasqua. On retrouve aussi ce phénomène dans les fiefs villiéristes de

10- *Libération* du 24/04/2002

11- « De la percée des européennes de 1999 aux cantonales et municipales de 2001 : éléments d'analyse sur le courant souverainiste de droite à la veille de la présidentielle ». Article disponible sur le site du CEVIPOF.

**1999/2002 : Evolution du nombre de voix de CPNT
dans quelques «fiefs souverainistes de 1999» - Données cantonales**

CANTONS	DÉPARTEMENTS	SCORE RPF	VOIX CPNT	VOIX CPNT	PROGRESSION
		1999	1999	2002	99/02
St-Gilles Croix de Vie	Vendée	31,3 %	580	1411	+ 831
Poiré-sur-Vie	Vendée	31,5 %	257	1052	+ 795
Cavaillon	Vaucluse	15,3 %	336	1003	+ 667
Challans	Vendée	29,5 %	522	1118	+ 596
Le Beausset	Var	18,6 %	465	997	+ 532
Solliès-Pont	Var	18,6 %	201	719	+ 518
Le Bar-sur-Loup	Alpes- Maritimes	20,5 %	374	595	+ 221

l'Ouest Intérieur, CPNT progressant fortement en Vendée, Mayenne, Sarthe et dans les campagnes de Loire-Atlantique. Le cas du Maine-et-Loire est assez éloquent de ce point de vue. La progression de Saint-Josse est réelle dans toute la partie ouest du département alors qu'il recule dans les cantons situés plus à l'est. La ligne de séparation renvoie aux limites de la Vendée Militaire et de l'Ouest Intérieur chers à Siegfried, territoires où de Villiers avait obtenu en 1994, 1995 et en 1999 avec Pasqua ses meilleurs résultats (Choletais et Ségréen), l'Est du département étant moins acquis à la droite et historiquement plus favorable à la gauche.

Le tableau précédent présente quelques-uns des cantons dans lesquels la progression du nombre de suffrages CPNT entre 1999 et 2002 a été particulièrement forte et qui avaient fortement voté pour la liste Pasqua-Villiers lors des dernières Européennes.

4- Un écho récent dans des espaces en voie de péri-urbanisation

Si CPNT a vu ses électeurs fondre comme neige au soleil dans les centres urbains, il n'y a pas que dans les cantons les plus éloignés et enclavés que son audience a cru entre 1999 et 2002. On observe en effet avec une certaine régularité sur l'ensemble du territoire une augmentation du nombre des voix CPNT à la lisière des agglomérations grandes ou plus modestes. C'est le cas par exemple des cantons de Montvilliers ou Lillebonne à la périphérie du Havre, de ceux de Vaugneray ou de Tarare dans la région lyonnaise, de Grisolles aux abords de Moissac ou bien encore de Houdan ou Limay situés aux marges de l'agglomération parisienne.

Dans tous ces cantons moins ruraux, la péri-urbanisation est une réalité mais elle n'est pas encore suffi-

samment intensive pour que ces cantons soient partie intégrante de l'agglomération. Dès lors, les communes de ces cantons conservent et cultivent une identité champêtre, identité construite en bonne partie en opposition à la grande ville voisine. Les habitants de ces communes qu'ils en soient originaires ou qu'ils aient quitté l'agglomération pour venir s'y installer, se vivent comme à l'écart du tumulte urbain et de ses nuisances. Il s'agit souvent pour eux de

préserver le cadre de vie et l'aspect de leur commune intacts afin de se protéger et de ne pas se retrouver absorbés par la croissance urbaine. Dans ce contexte, on peut comprendre que la défense de la ruralité et la remise en cause de « la concentration toujours plus importante de la population dans les villes » aient pu trouver un écho non seulement dans les territoires les plus reculés mais aussi aux marges des agglomérations, dans des communes et des cantons, qui bien que souvent péri-urbaines se représentent et se pensent comme ruraux et gravement menacés par l'expansion des agglomérations avoisinantes.

III- EXTRÊME-DROITE ET CPNT EN MILIEU RURAL : UNE SITUATION DE CONCURRENCE

1- Au premier tour : concurrence et complémentarité avec le vote d'extrême-droite

Une première analyse menée au niveau départemental semble indiquer une faible coïncidence entre les zones de forces de CPNT et de l'extrême-droite. Le "candidat de la ruralité" a, on l'a vu, obtenu ses meilleurs résultats dans un grand Sud-Ouest encore assez fortement rural (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charente et Sud du Massif Central) alors que c'est traditionnellement dans les départements plus urbanisés et industrialisés de la moitié Est du pays que l'extrême-droite recueille le plus de suffrages. Hormis la Somme, on remarque qu'aucun département ayant voté de manière significative en faveur de Saint-Josse ne se trouve au nord ou à l'est de la fameuse ligne Le Havre-Valence-Perpignan qui marque la limite de l'influence du FN depuis l'apparition de ce courant politique.

Si l'on s'attache uniquement aux communes rurales (la prise en compte des agglomérations étant sans grand intérêt étant donné la faible implantation de CPNT), on

s'aperçoit que le taux de corrélation au niveau départemental¹² entre le vote FN/MNR et le vote CPNT s'établit à $-0,55$, signe d'une opposition, certes imparfaite, entre les deux géographies électorales.

On pourrait donc déduire de ces quelques observations que ces deux électorats s'opposent. Or en fait ils apparaissent comme relativement similaires sociologiquement et culturellement. Pascal Perrineau a souligné à partir de l'enquête post-électorale du CEVIPOF sur la présidentielle, une "gémellité sociologique" entre les soutiens du FN et ceux de CPNT. Nous avons déjà souligné lors des Européennes de 1999¹³, la ressemblance entre ces deux électorats marqués par une forte sur-représentation masculine et des catégories populaires, une pyramide des âges relativement équilibrée avec une bonne audience parmi les jeunes et enfin et surtout par une faible proportion de diplômés. Hormis ces caractéristiques sociologiques communes, ces deux électorats partagent un certain nombre de valeurs et de positions. On citera principalement l'hostilité à une Europe fédérale, la dénonciation des élites et de la technocratie, la défense des traditions et l'attachement au territoire ou au terroir¹⁴.

On relèvera enfin que si Jean Saint-Josse arrive logiquement largement en tête parmi les chasseurs avec 34 % des voix (soit près de huit fois son score national), l'extrême-droite réalise dans cette catégorie un score conforme à sa moyenne nationale (20 %) ¹⁵. Ceci démontre que si l'influence de CPNT est venue limiter l'audience du FN et du MNR dans les rangs des chasseurs, elle n'est pas parvenue à l'éliminer, loin s'en faut.

Puisque ces deux électorats sont socio-culturellement assez proches, il convient dès lors de s'interroger sur la « ligne de partage des voix » entre l'extrême-droite et CPNT en milieu rural et de voir si cette répartition renvoie à des logiques géographiques. La carte dite « des huit présidents », déjà citée, apporte à ce propos un éclairage intéressant. Le fief aquitain mis à part, on s'aperçoit en effet que la plupart des cantons où Saint-Josse est arrivé en tête se situent en périphérie des zones ayant placé Le Pen pre-

mier. C'est le cas dans le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne mais aussi et surtout dans tout l'arrière-pays méditerranéen de l'Ouest de l'Aude au Haut-Var en passant par le Biterrois, les Cévennes, le Sud de l'Ardèche, le pays de Nyons et de Forcalquier. On retrouve également ce phénomène mais de manière plus limitée dans la Somme. Tout se passe comme si dans une zone encline à un vote qu'on pourrait appeler "protestataire identitaire enraciné", Le Pen parvenait à capter l'essentiel des suffrages de ce courant dans les communes urbaines et péri-urbaines mais que le rapport de force s'inversait progressivement en faveur de CPNT au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre pour gagner l'arrière-pays et le "rural profond". Ce schéma semble particulièrement bien s'appliquer dans le Midi de la France principalement.

C'est en effet dans tous les départements du littoral et de l'arrière-pays méditerranéen mais aussi dans l'extrême Sud-ouest que cet écart en faveur des agglomérations est le plus important. Il atteint par exemple 7,2 points dans la Vaucluse et 5,3 points dans les Pyrénées-Orientales. Cela tient certes pour partie à la présence, dans tous ces départements d'agglomérations, "tirant" depuis longtemps la moyenne du FN sous l'effet de l'insécurité, de la présence d'immigrés, de rapatriés mais aussi de populations paupérisées côtoyant des quartiers résidentiels mais nous voulons aussi y voir, à l'autre extrémité de la chaîne, la concurrence efficace qu'a su exercer, le Béarnais Saint-Josse dans les campagnes méditerranéennes et les milieux agricoles et indépendants¹⁶ de ces régions.

Un autre département, le Pas-de-Calais, présente également un fort différentiel villes/campagnes au détriment de ces dernières concernant le vote FN, or c'est précisément aussi un département où CPNT est bien implanté. Le Pas-de-Calais excepté, dans toute la partie Nord du pays, et particulièrement dans un grand Bassin Parisien, les résultats de l'extrême-droite sont meilleurs dans les communes rurales que dans les villes, signe que l'audience de Saint-Josse n'a pas pu entamer autant qu'elle l'a fait dans le Sud, le capital électoral de l'extrême-droite dans les campagnes.

Afin de valider plus sûrement cette hypothèse, nous avons regroupé les départements en trois catégories, la première comprenant les départements où le différentiel entre le vote d'extrême-droite est compris entre $-7,2$ et

12- Nous avons calculé pour chaque département les scores obtenus dans les communes rurales uniquement.

13- Voir à ce sujet l'article "Sociologie des sympathisants de CPNT : à l'encontre de certaines idées reçues" publié dans la revue *Le St-Hubert*, n° 36. Juillet/août 2001

14 Sur les valeurs et les représentations des sympathisants de CPNT voir Stéphane Traïni "Les braconniers de la politique", *Cahiers du CEVIPOF*, n° 28 Juin, 2000.

15- Sondage *Sortie des Urnes* de CSA pour France3, Radio-France et *Le Parisien* auprès d'un échantillon national représentatif de 5352 personnes

16- Au niveau national, 12 % des agriculteurs et 9 % des commerçants et artisans ont voté pour Saint-Josse selon le SSU de CSA.

ÉCART RURAL/URBAIN CONCERNANT LE VOTE D'EXTRÊME-DROITE	RÉSULTAT DE CPNT DANS LES COMMUNES RURALES	RÉSULTAT DE L'EXTRÊME-DROITE DANS LES COMMUNES RURALES	RÉSULTAT DE LA DROITE DANS LES COMMUNES RURALES
Départements avec un écart entre - 7,2 et 0,4	9,1 %	17,8 %	28,9 %
Départements avec un écart entre 0,4 et 2,2	7,3 %	21,3 %	29,4 %
Départements avec un écart entre 2,2 et 4,9	6,4 %	21,4 %	31,4 %

voix (5446899) par rapport au nombre de suffrages qu'il avait rallié avec Mégret au premier tour (5432600). Cette quasi-stabilité au plan national cache néanmoins des évolutions contrastées au niveau local. En effet, la « mobilisation citoyenne » a certes réussi à faire reculer l'extrême-droite

0,4 entre les communes rurales et urbaines, la seconde, ceux où le différentiel est compris entre 0,4 et 2,2 et la troisième, ceux où il est supérieur à 2,2. On obtient alors les résultats suivants :

Plus le score de l'extrême-droite s'élève dans les communes rurales (et plus le différentiel rural/urbain est positif) et moins CPNT a fait de voix. Inversement, plus le score cumulé du FN et du MNR est faible en campagne (et plus le différentiel rural/urbain est négatif) et plus Jean Saint-Josse a recueilli de voix ¹⁷. Il semble donc que dans un Grand Sud (dont une bonne partie est pourtant assez favorable à l'extrême-droite), CPNT a capté, en milieu rural, des voix qui se seraient sinon portées sur Le Pen ou Mégret, alors même que ces candidats conservaient leur électorat en milieu urbain dans ces départements ¹⁸. Cette concurrence alimentée par un effet « d'amitié locale » ayant joué régionalement au profit de Saint-Josse, se traduit dans toute cette grande région ¹⁹ par un déficit marqué des résultats du FN/MNR en milieu rural par rapport à ceux des agglomérations.

2- Au second tour: l'électorat de Saint-Josse, armée de réserve de Jean-Marie Le Pen ?

Après la forte mobilisation contre l'extrême-droite durant l'entre-deux tours, la dynamique Le Pen s'enraye et ce dernier ne parvient à accroître son score que de 14000

dans la France des villes moyennes

Dans toutes les communes de 1000 à 20000 inscrits, le score de Le Pen (en % des inscrits) est inférieur à celui obtenu par le FN et le MNR au premier tour. Dans les communes de taille plus importante, le score de l'extrême-droite progresse légèrement mais y est globalement contenu. Tel n'est pas le cas dans la France rurale puisque Jean-Marie Le Pen voit son score augmenter et ce, parfois, de manière assez sensible, + 1,7 point dans les communes de 51 à 100 inscrits (soit une progression notable de 12 % de son électorat "potentiel" de premier tour). Si l'on raisonne en terme de voix, on obtient les évolutions suivantes : recul d'environ 57000 voix dans les communes de 1000 à 20000 inscrits, progression de 16600 bulletins dans les villes comptant plus de 20000 inscrits mais surtout hausse de près de 55000 électeurs dans les villages de moins de 1000 inscrits ²⁰. Indépendamment de la hausse de participation, si la progression dans les grandes villes et notamment à Paris (+ 10000 voix) provient en grande partie d'un électorat de droite traditionnel radicalisé (celui qui s'était porté sur Boutin et Madelin par exemple), l'ampleur des ralliements dans les petites communes, où CPNT atteignait 8 % au premier tour, incite à penser qu'une fraction de l'électorat Saint-Josse s'est ralliée à la candidature Le Pen au second tour et a donc contribué de manière significative à la progression de Le Pen.

L'analyse, au canton, de l'évolution du vote d'extrême-droite entre les deux tours vient conforter cette hypothèse. On observe une correspondance assez troublante entre l'ensemble des zones de force de CPNT du premier tour et les endroits où l'extrême-droite a vu son score progresser entre les deux tours. Il en est ainsi du bloc Nord-Pas-de-Calais/Picardie, des cantons littoraux de Seine-Maritime, de la Baie d'Isigny, de l'ensemble Charente-Maritime, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques mais aussi de tout un arc couvrant un grand arrière-pays méditerranéen courant de la frontière espagnole à la Haute-Provence

17- Le fait que le résultat cumulé des candidats de droite évolue dans le même sens que celui de l'extrême-droite infirme l'idée de transferts entre ces deux courants.

18- Il est d'ailleurs intéressant de constater que c'est précisément dans ces départements que le mouvement Droit De Chasse (DDC) a présenté l'essentiel de ces candidats lors des législatives. Ce mouvement, en dissidence avec CPNT était selon certains observateurs assez proche de l'extrême-droite mégrétiste, la présentation de candidats étiquetés DDC ayant pour but de "mordre" sur l'électorat de CPNT. Le choix de circonscriptions d'implantation, situées pour l'essentiel dans le Grand Sud, apparaît alors judicieux s'il s'agissait de récupérer un électorat "chasseur" radicalisé et tenté par l'extrême-droite.

19- M. Bussi et S. Freire Diaz ont mis en évidence pour la Présidentielle de 1995 et pour les Européennes de 1999 notamment des effets "d'amitiés locales" pouvant s'exercer sur de grandes échelles. Voir par exemple "les nouvelles spatialités des comportements électoraux français" sur le site www.cybergeo-presse.fr.

20- soit environ 1500 habitants

en passant par le Biterrois, les Cévennes et l'Ardèche.

Enfin, cette hypothèse de reports significatifs est également confirmée par les enquêtes post-électorales qui révèlent que c'est proportionnellement parmi l'électorat de Saint-Josse (électorat d'extrême-droite excepté bien sûr) que les transferts vers Jean-Marie Le Pen au second tour ont été les plus importants. D'après l'enquête du CEVIPOF, 10 % des électeurs CPNT auraient ainsi voté pour Le Pen, une enquête de l'Institut CSA réalisée le jour du second tour indiquant des transferts à hauteur de 14 %.